

MASTER 2



Apprentissage



Contrat Pro.

Lieu de la formation

Angers

Chiffres clés

Taux d'insertion : 100% des diplômés
6 mois après la fin de leur formation

Contact

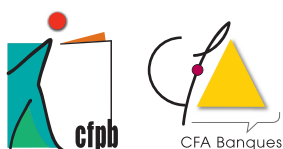
esemap@contact.univ-angers.fr

Responsable de la formation

Bruno SEJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/deg



GESTION DE PATRIMOINE

Objectifs

Dispensé en alternance et en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), le **Master 2 Gestion de patrimoine** a pour vocation première l'**insertion professionnelle de ses étudiants**. Les domaines de compétence et d'activité future des étudiants formés déclinent les différents aspects de l'analyse et de la gestion des patrimoines des particuliers et des professionnels: l'évaluation, l'audit, le conseil, la stratégie, l'ingénierie, l'assurance, la transmission, le financement. La formation permet d'**acquérir des connaissances pointues dans les différents domaines embrassés par la gestion de patrimoine** : économie, finance, droit, fiscalité. Elle permet de **mettre en application ces connaissances** à travers des études de cas au sein de l'Université et de l'entreprise. Les diplômés du Master Gestion de patrimoine obtiennent (sur demande) la qualification de European Financial Planner.

Cette année de M2 est la dernière année de formation du cursus proposé par L'École Supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines (ESEMAP) au sein de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion. Membre du réseau des Master-IUP Banque-Finance-Assurance, celle-ci forme en trois ans (L3, M1, M2) de futurs cadres de ce secteur d'activité.

Compétences visées

Le Conseiller en Gestion de Patrimoine est un expert pluridisciplinaire. Son rôle est d'établir un diagnostic et d'apporter un **Conseil global et spécialisé** - Économique, Financier, Juridique et Fiscal - à ses clients, dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé.

Il doit pouvoir :

- procéder à un recensement exhaustif de leur situation patrimoniale (civil, familial, professionnel, financier, immobilier, budgétaire, prévoyance, retraite et successoral)
- établir le bilan
- procéder à l'analyse en évaluant les risques de différente nature
- lister et hiérarchiser les attentes ou besoins
- établir un diagnostic
- proposer une stratégie patrimoniale
- mettre en place et commercialiser les solutions retenues
- assurer la bonne mise en œuvre et le suivi

Insertion professionnelle

Le **Master Gestion de Patrimoine** conduit principalement, au niveau du premier emploi, aux métiers de :

- **Chargé de clientèle « particuliers » moyenne/haute gamme** (banques) ;
- **Gestionnaire de patrimoine junior** (banques, sociétés d'assurances, cabinets indépendants) ;
- **Chargé de clientèle « professionnels »** (banques).

Il permet ensuite une évolution de carrière :

- vers des postes de **gestionnaire de patrimoine senior, gestionnaire de fortune**, des postes dans le **family office** ;
- vers les fonctions de direction d'agence ;
- vers les métiers de siège (direction commerciale, direction marketing...).

L'un des points forts de la formation est incontestablement la réussite en matière d'insertion professionnelle.



Programme

Semestre 3 :

Unité 1

Anglais

Relation commerciale avec les particuliers

Unité 2

Conjoncture et marchés financiers

Mesure et déterminants de l'épargne

Choix de placement des épargnants

Unité 3

Fiscalité des particuliers

Transmission de patrimoine

Caractéristiques juridiques et fiscales

du professionnel

Stratégie juridique du patrimoine familial

Unité 4

Approche patrimoniale de l'assurance vie

Immobilier neuf

Semestre 4 :

Unité 5

Anglais

Réglementation et déontologie

Unité 6

Analyse des sûretés (généralités)

Crédit aux particuliers

Unité 7

Marché de l'art

Produits d'épargne entreprise

Capital Investissement

Immobilier collectif

Unité 8

Aspects juridiques et fiscaux

de la transmission d'entreprise

Audit et stratégies patrimoniales

Préparation concours Agefi Actifs

Unité 9

Encadrement (Mémoire)

Public visé

- Les étudiants ayant validé le Master 1 Banque-Finance-Assurance (ESEMAP) : mentions Finance ou Gestion de Patrimoine) de l'Université d'Angers rentrent de plein droit en M2.
- Peuvent être candidats **en M2 : les étudiants ayant validé 60 ECTS en M1** dans des formations en économie, finance, droit et gestion.
- Les candidats en M2 constituent un **dossier** (téléchargeable sur le site de l'Université) retraçant notamment leur parcours et qui permet de vérifier un certain nombre de pré-requis.
S'ils sont déclarés admissibles, ils sont convoqués pour un **entretien individuel** avec le jury.

Modalités pratiques

Sélection :

- recrutement des étudiants issus du M1 ESEMAP: mars/avril
- recrutement externe: avril/début mai (voir site web)

Rythme d'alternance : 2sem/2sem. 1^{er} mois en entreprise

Période de formation : septembre à fin août

Durée de formation : 12 mois

Coût : Nous consulter

Pour l'apprentissage, nous consulter.